

Compte Rendu de la Discussion Discord du CA de la FFTM en date du :
15 Septembre 2026.

Secrétaire : Adrien (GoodBeer)

Compte-rendu de vote — Sanctions proxy (Tournoi qualificatif d'Orléans)

Contexte : Infraction au règlement concernant la validation obligatoire des proxys malgré plusieurs rappels préalables aux joueurs. Quatre membres du bureau se sont abstenus d'office en raison de leur participation directe aux qualifications : Goodbeer, Shaka, Bendrums et Tardigrade.

1. Application du principe des sanctions *Question soumise au vote : Faut-il appliquer le règlement et sanctionner les manquements constatés ?*

- **Pour (6 voix)** : Lucie, Amandil, Puech, Meltam, Thorongil, Eradros
- **Contre (1 voix)** : Davax
- **Abstentions d'office (4)** : Goodbeer, Shaka, Bendrums, Tardigrade

Résultat : Adopté à la majorité. Le principe de sanctionner les manquements au règlement est validé.

2. Modalités et graduation des pénalités *Question soumise au vote : Barème de points appliqué au tournoi (Proxy non déclaré : -1 pt / Proxy non déclaré avec problème de lisibilité : -2 pts).*

- **Pour (7 voix)** : Davax, Lucie, Amandil, Puech, Eradros, Meltam, Thorongil
- **Contre (0 voix)**
- **Abstentions d'office (4)** : Goodbeer, Shaka, Bendrums, Tardigrade

Résultat : Adopté à l'unanimité des membres votants. Le barème de graduation (-1 pt / -2 pts) sera appliqué au classements concerné, celui d'Orléans du 12 & 13 septembre 2026.